



**SERVICE DE PRESSE**

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Liberté de manifester : FO contre la loi « anti-casseurs »

Dans son communiqué du 29 janvier, FO demandait aux parlementaires de ne pas voter la proposition de loi « anti-casseurs ». Cette proposition de loi en débat demain, le 12 mars, au Sénat, contient des dispositions contre les libertés fondamentales notamment le fichage des manifestants, l'interdiction préventive individuelle de manifester, un périmètre de sécurité autour des manifestations, l'alourdissement des peines.

A nouveau FO demande aux Sénateurs de ne pas voter une loi « de circonstances » conduisant, avec de telles mesures, à attenter aux libertés publiques constitutionnellement garanties, notamment, la liberté de manifester, composante essentielle de la liberté d'expression.

Paris, le 11 mars 2019

**Contact :**  
**Frédéric SOUILLOT**  
**Secrétaire confédéral**  
*Secteur de l'organisation et des affaires juridiques*  
[fsouillot@force-ouvriere.fr](mailto:fsouillot@force-ouvriere.fr)  
01.40.52.83.60

**Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE**

141 avenue du Maine – 75680 PARIS CEDEX 14 - Tel : 01 40 52 82 00

Siret : 784 578 247 00040 – Code APE 9420Z